

# OUTFRONT

Un bulletin d'information axé sur les risques de crédit, d'investissements, politiques et commerciaux en Afrique



## *Dans cette édition:*

- Perspectives de relance en 2021: aperçu de la 7<sup>e</sup> table ronde des investisseurs de l'ACA tenue en décembre 2020
- Perspective régionale: Entretien avec Manuel Moses, Directeur Général de l'ACA
- Entretien avec Maria Shaw-Barragan, Banque Européenne d'Investissement
- Chronique du M. Keith Muhakanizi, Secrétaire permanent / Secrétaire au Trésor, de l'Ouganda

### Nouvelle année, nouvelle opportunité

C'est pour moi un grand honneur de rejoindre l'ACA en ce moment crucial pour l'Afrique et le monde entier ! Dès ma prise de fonction le 1er décembre dernier, je me suis fixé comme priorité de toucher un grand nombre de nos clients et partenaires et je compte bien continuer dans ce sens les semaines et mois à venir. C'est en effet une priorité, étant donné que les partenariats de l'ACA resteront le moteur principal sur lequel repose notre capacité à aider nos pays membres à se redresser et à se reconstruire pendant cette période. Je serai heureux de rencontrer nombre d'entre vous cette année et d'entendre vos réflexions sur la façon dont nous pouvons travailler ensemble pour aider l'Afrique à se remettre des effets de COVID-19.

Mais au prime abord, il me plaît de rappeler brièvement que j'ai transité de la carrière d'ingénieur à la banque lorsque j'ai réalisé que l'accès au financement était l'un des défis majeurs auxquels mes clients étaient confrontés. Après avoir plaidé avec succès leur cause auprès des banques locales, je me suis rendu compte que j'avais sans doute une autre vocation. Peu de temps après, j'ai fait mes débuts professionnels à la Banque de Développement du Zimbabwe, où j'ai tout appris sur le financement du commerce et d'autres aspects du financement tout en poursuivant mes études dans ce domaine.

J'ai à cœur de faire en sorte que l'ACA ne soit plus une nécessité sur le continent. Cela peut sembler étrange - me priver moi-même d'emploi dès le premier mois, mais il y a une certaine sagesse dans tout cela. J'aimerais œuvrer pour qu'un jour les pays africains puissent accéder à des financements par leurs propres moyens, lorsqu'ils auront acquis suffisamment de crédibilité et d'expérience pour acquérir des capacités d'assurance et de réassurance suffisantes aux fins de répondre aux besoins de leurs investisseurs, et hisser leurs infrastructures au rang des meilleures du monde. Un défi de taille? Peut-être, mais c'est ce qui me motive chaque matin!

Il est évident que nous avons beaucoup à faire et je sais que cela ne peut se faire qu'avec des partenaires solides à nos côtés. Je compte dès lors sur votre soutien pendant et au-delà de cette période de relance, afin qu'ensemble, nous aidions l'Afrique à atteindre les niveaux de croissance durable que nous savons être possibles.

Puisse cette nouvelle édition vous fournir des informations pertinentes et détaillées visant à vous aider à prendre les meilleures décisions dans un contexte encore imprévisible.

Bonne lecture!

**Manuel Moses, Directeur Général**

*Manuel Moses a pris officiellement ses fonctions en tant que Directeur Général de l'ACA le 1er décembre 2020. Il a à son actif plus de 25 ans d'expérience en Finance, Banque, Assurance et Investissement à l'échelle mondiale. Fort de 15 ans d'expérience à la SFI avant de rejoindre l'ACA, il y a récemment occupé le poste de Responsable Pays pour l'Afrique de l'Est, et Responsable des activités de la SFI dans la sous-région.*

*Manuel a également occupé des postes de direction à la "Trade&DevelopmentBank" (TDB), la Banque Commerciale du Zimbabwe et la Banque de Développement du Zimbabwe.*

*Il est titulaire d'un MBA en finance, obtenu à l'université de Leicester au Royaume-Uni, et d'une licence en génie civil de l'université du Zimbabwe. Il est également membre associé du Chartered Institute of Management Accountants (ACMA) du Royaume-Uni.*





## A Propos de l'ACA

L'Agence pour l'Assurance du Commerce en Afrique (ACA) est une institution multilatérale panafricaine créée en 2001, ayant pour mandat de faciliter le commerce et les investissements en Afrique. Elle propose principalement une assurance contre les risques politiques, une assurance-crédit et une assurance-caution. L'ACA compte actuellement 29 actionnaires souverains et institutionnels et continue d'élargir progressivement sa base pour accueillir d'autres membres. Elle est notée « A/Stable » par S&P et A3/Stable par Moody's.

L'ACA assure actuellement en moyenne 2% du PIB de ses pays membres, et devrait faciliter d'ici fin 2021, 2 Mlds d'USD des échanges commerciaux et des investissements supplémentaires sur le continent.

En 2020, l'ACA prévoit une augmentation de 21% des bénéfices, passant de 27,7 MUSD à 33,4 MUSD. Cela reflète une courbe de croissance sur pratiquement dix ans.

[www.ati-aca.org](http://www.ati-aca.org)

## Table de matières

Perspectives de relance en 2021: aperçu de la 7e table ronde des investisseurs de l'ACA	4
Perspective régionale - Entretien avec Manuel Moses, Directeur Général de l'ACA	6
Espace partenaires - Entretien avec la Banque Européenne d'Investissement	9
Chronique spéciale consacrée au Secrétaire permanent / Secrétaire au Trésor de l'Ouganda	15
Zoom sur Projet	23
Actualités de l'institution	25
Calendrier des événements à venir	26
Opportunités de carrière	27

# Perspectives de relance en 2021: aperçu de la 7e table ronde des investisseurs de l'ACA

## L'Afrique censée connaître une modeste relance économique en 2022



*Kampala, Ouganda*

**A** l'occasion de la table ronde annuelle des investisseurs de l'Agence pour l'Assurance du Commerce en Afrique (ACA), tenue le 1er décembre 2020, les investisseurs, les analystes de risques et les gouvernements africains ont passé en revue les perspectives de relance de la région post-COVID-19. Les analystes ont prédit une modeste relance en 2021, avec la possibilité que les pays ne retrouvent les niveaux de croissance de 2019 qu'en 2022.

La Table ronde a révélé plusieurs facteurs clés devant guider la relance du continent. L'une des caractéristiques les plus frappantes de l'impact de la pandémie est que, contrairement aux chocs économiques précédents qui ont laissé leur marque sur les pays dépendant des matières premières, par exemple, cette pandémie touche un plus grand nombre de pays, y compris des économies plus diversifiées, les secteurs du tourisme, de l'aviation et de l'hôtellerie étant les plus touchés.

Le FMI estime que 345 Mds d'USD seront nécessaires au cours des trois prochaines années pour aider les pays à se remettre complètement des conséquences

économiques de COVID-19, tandis que l'initiative de soutien de la dette la plus complète - l'initiative de suspension du service de la dette du G20 (DSSI) - ne fournira que 6,5 Mds d'USD aux pays éligibles jusqu'en juin 2021. Et l'enchevêtrement de sources de financement non traditionnelles, en provenance du Moyen-Orient et de l'Asie, par exemple, rend la question de la dette encore plus complexe.

Les analystes ont aussi indiqué qu'il n'y a en réalité pas de surprises, étant donné que les pays susceptibles d'être les plus résilients sont notamment ceux, comme le Sénégal et l'Ouganda, qui avaient déjà élaboré des politiques fiscales et monétaires saines avant la pandémie, tandis que les pays déjà vulnérables avant la pandémie devraient voir leur situation s'aggraver, le fardeau moyen de la dette atteignant 60% du PIB en 2020 contre 40% en 2015.

# Perspectives de relance en 2021: aperçu de la 7e table ronde des investisseurs de l'ACA

Voici quelques autres points forts de la session:

## *Limitée à quelques pays, la crise de la dette ne s'est pas propagée*

Les intervenants ont noté que les mesures de notation ont été évaluées et se sont appesanties sur les domaines où les risques sont plus grands et plus pressants. D'ici 2021, six pays africains devraient voir leur dette publique brute dépasser 100% du PIB, tandis que le fardeau de la dette dans son ensemble devrait augmenter puis se stabiliser d'ici 2021/2022 au-dessus de 60% du PIB. Les pays les plus vulnérables sont bien connus des marchés et ont déjà été confrontés à des difficultés. Vu le caractère isolé des défaillances actuelles, la tendance générale ne montre aucune menace de propagation ou de contamination régionale.

## *Les gouvernements africains insistent sur la nécessité de traiter les pays au cas par cas*

En exposant leurs stratégies, les représentants des gouvernements du Ghana, du Sénégal et de l'Ouganda ont tous souligné le caractère unique de ces pays, qui, selon eux, devrait être un point clé dans les discussions avec les partenaires désireux de soutenir les efforts de relance suite à la pandémie sur le continent. Il a aussi été souligné que ces pays mettent en place de manière proactive des plans de relance stratégiques qui sont à la fois une continuation de leurs efforts pour construire durablement tout en posant les bases pour amortir leurs économies contre les chocs futurs.

## *Les multilatérales invitées à reconsidérer leur approche de soutien aux souverains*

Les investisseurs, représentés par le Dr Christopher Marks, Directeur Général de MUFG, ont appelé les multilatérales à reconsidérer leur approche de soutien aux souverains en se concentrant sur le financement de projets de développement d'infrastructures sociales

et plus traditionnelles qui n'incluront pas de garanties souveraines. Selon M. Marks, cela permettra d'accorder plus de poids aux bilans des banques commerciales, comme MUFG, afin qu'elles puissent apporter un soutien plus important aux gouvernements qui entament le processus de renforcement de leurs économies.

Cette table ronde annuelle constitue une plate-forme permettant aux investisseurs internationaux, aux financiers et aux autres parties prenantes du secteur privé d'avoir des échanges ouverts et honnêtes avec les gouvernements africains sur les risques actuels en matière d'investissement et de commerce et sur les solutions possibles.

Pour plus d'informations: <https://www.ati-aca.org/blog/africa-expected-to-see-a-subdued-economic-recovery-in-2022/>

L'enregistrement de cette session est désormais disponible sur <https://www.youtube.com/watch?v=Xf996Ub2Blo>

### Le nouveau Directeur Général de l'ACA, Manuel Moses, évoque son plan ambitieux pour l'ACA

**M**anuel Moses est bien connu dans le secteur bancaire en Afrique, un atout qui lui sera très utile dans sa nouvelle mission. Animé par sa passion pour le développement de l'Afrique, il espère pouvoir mettre à profit le mandat de développement de l'ACA et ainsi stimuler la croissance dans toute l'Afrique.

Zimbabwe, il a depuis longtemps rêvé quitter son poste international qu'il occupait pour se consacrer exclusivement au continent qu'il aime si tant. Dans cet entretien, il nous en dit plus sur les raisons qui l'ont poussé à rejoindre l'ACA et sur ce qu'il compte accomplir pendant et après ses 90 premiers jours.

**Q: Qu'est-ce qui vous a poussé à vous lancer dans la course au poste de Directeur Général de l'ACA?**

Le mandat dont dispose l'ACA est exceptionnel, car favorisant le commerce et la croissance du secteur privé dans la région. Le commerce et l'investissement sont les éléments essentiels qui favorisent la diversification et les exportations, générant ainsi des emplois. Le commerce fait tourner le monde. Au regard de mon expérience dans le domaine du développement, j'ai été tout naturellement séduit par le parcours passionnant de l'ACA.

Le commerce intra-africain n'est que de 16% contre 50% dans d'autres régions, le potentiel de croissance et donc d'opportunités pour l'ACA est énorme. Je me sens chanceux d'avoir rejoint l'ACA juste à la veille de la mise en œuvre de l'Accord de Libre-échange Continental Africain (AfCFTA), qui donne un nouvel élan aux opportunités de l'ACA nonobstant la pandémie actuelle de COVID-19. Toutefois, pour que le commerce intra-africain soit la solution, le déficit d'infrastructures et le taux d'industrialisation de l'Afrique doivent s'accélérer au cours de la prochaine décennie.



**Q: Comment votre expérience antérieure vous a-t-elle préparé à ce rôle?**

Je suis nanti d'une expérience professionnelle de plus de 25 ans dans les domaines de la finance, de la banque, de l'assurance et de l'investissement au niveau international. Par conséquent, je dispose d'une connaissance accrue des défis et des opportunités auxquels est confronté le secteur privé dans le cadre du déploiement de capitaux dans la région. J'ai commencé ma carrière dans le secteur bancaire, où j'ai largement affiné mes compétences en matière d'analyse de crédit et de risque, d'administration et d'opérations.

Au fil des ans, j'ai construit un important réseau de partenaires dans les secteurs privé et public, ainsi que des partenaires de développement que je m'emploierai à rassembler pour soutenir ma mission. Dans le cadre de mes fonctions précédentes à la SFI, j'ai eu maintes

fois l'occasion de m'engager avec des partenaires pour relever certains des principaux défis auxquels la région est confrontée. Je possède également de l'expérience dans le traitement des questions nationales complexes et le développement de plusieurs cadres de partenariat nationaux. Tout ceci mis ensemble m'a préparé à pleinement assumer cette fonction.

### *Q: Que comptez-vous aborder en priorité au cours de vos 90 premiers jours*

Je voudrais au cours de mes 90 premiers jours de travail rencontrer tous les membres du personnel, individuellement et en équipe, afin de mieux cerner les défis et les possibilités qui s'offrent à eux, en particulier en ce qui concerne le travail à domicile. Il est important de veiller à ce que le personnel soit pleinement engagé pendant cette période difficile.

Le personnel est notre plus grand atout et nous devons nous assurer qu'ils disposent des ressources nécessaires pour atteindre nos objectifs ambitieux.

Au cours des quatre prochaines années, je me concentrerai plus particulièrement sur les points suivants:

1. Augmentation du nombre de pays et d'institutions membres;
2. Augmentation des capitaux propres;
3. Repositionnement de la marque de l'ACA sur le marché suite à une campagne de changement de marque prévue pour s'achever en 2021;
4. Renforcement de la collaboration avec les réassureurs, les partenaires et les parties prenantes au sens large du terme; et
5. Amélioration du temps de traitement et de satisfaction du client.

### *Q: Quelle est votre vision pour l'ACA? Comment voyez-vous l'évolution de l'ACA au bout de cinq ans et comment comptez-vous créer ce changement?*

Le commerce africain ne représente qu'environ 2% du commerce à l'échelle mondiale, mais la situation est en pleine évolution. Nous disposons d'une population jeune, dotée de compétences à moindre coût, d'une classe moyenne croissante - grâce à l'amélioration des fondamentaux macroéconomiques, d'une meilleure gouvernance et d'un environnement commercial favorable qui offre d'immenses possibilités à l'Afrique, qui prend la place qui lui incombe dans le commerce mondial. Je m'attends à ce que les chaînes de valeur mondiales migrent vers l'Afrique pour saisir cette opportunité. Je vois l'ACA travailler avec ses partenaires et d'autres parties prenantes pour faciliter cette migration et créer les emplois dont le continent a tant besoin.

Cependant, les défis de développement tels que l'accès au financement pour les PME, le financement du logement et du crédit hypothécaire, l'épargne et l'assurance, entre autres, sont encore en deçà des normes du marché. Il reste encore beaucoup à faire dans ce sens. Le défi, cependant, est d'être plus sélectif dans le choix des bons projets qui ont un impact et un effet démonstratif pour attirer les capitaux privés. Je mettrai l'accent sur l'utilisation du bilan et de la notation de crédit de l'ACA pour mobiliser des capitaux afin de financer les besoins en infrastructures des régions éloignées et des pays voisins moins développés.

Les défenseurs des clients peuvent être encouragés à envisager une coopération sud-sud pour des partenariats gagnant-gagnant. L'objectif général sera de renforcer la présence de l'ACA dans les pays à faible revenu de la région et de soutenir les nouveaux pays membres, en particulier ceux de l'Afrique de l'Ouest.

## Perspective Régionale (suite)

Si les institutions financières sont un élément clé du développement d'un pays, elles ont également la responsabilité de garantir la durabilité. Le secteur financier est soumis à une pression accrue pour soutenir la croissance verte.

Le coût de l'énergie éolienne et solaire a considérablement baissé au fil des ans, ce qui permet de répondre aux besoins énergétiques de n'importe quel pays à des prix abordables. Nous avons également un rôle à jouer pour encourager nos clients à s'engager à réduire leurs émissions de gaz à effet de serre.

**Q: Comment l'ACA pense-t-elle pouvoir aider l'Afrique à se remettre de la crise du COVID?**

L'ACA peut soutenir les efforts de relance de nombreuses manières. Dans un premier temps, l'accent sera mis sur le sauvetage de nos clients qui ont subi les conséquences négatives de la restructuration de leurs expositions, puis nous commencerons lentement à reconstruire en douceur. Nous devons sortir des sentiers battus pour accroître l'accès à un haut débit que beaucoup peuvent s'offrir.

L'accès à l'internet est désormais aussi important que l'air que nous respirons. À titre d'exemple, lorsque COVID-19 a frappé le continent africain, certaines écoles avaient déjà été fermées en raison de conflits, de grèves ou de l'aggravation des tempêtes et des inondations. La crise de COVID-19 et les fermetures qui ont suivi ont fortement exacerbé le problème de l'éducation. Des initiatives d'enseignement à distance ont été mises en place et les enseignants, les districts et les gouvernements ont été des partenaires essentiels dans cette expérience sans précédent d'enseignement à distance. Cela n'aurait pas été possible sans l'infrastructure numérique et l'innovation du secteur privé. Comment pouvons-nous accélérer ce processus en utilisant des outils tels que l'assurance contre les risques politiques pour les investisseurs dans des partenariats public-privé (PPP) à haut débit dont nous disposons à l'ACA? J'ai hâte de mener un brainstorming avec mon équipe sur d'autres

solutions émergentes, mais il nous faut miser sur l'innovation si nous voulons rester pertinents.

Pour éviter les problèmes et maintenir les investissements nécessaires, les pays africains, confrontés à une nouvelle crise de la dette, auront besoin d'une aide à long terme plus importante que celle que leur offre le dernier plan d'endettement du G20. Environ 40% des pays d'Afrique subsaharienne étaient en situation de surendettement ou risquaient de le devenir avant même 2020, tandis que, plus récemment, la Zambie est devenue le premier pays du continent à faire face à un défaut de paiement de l'ère de la pandémie. Les États-Unis, la Chine et d'autres pays du G20 ont offert aux pays les plus pauvres du monde - dont beaucoup se trouvent en Afrique - une aide financière allant au moins jusqu'au mi-2021 et ont défini des règles de rééchelonnement de la dette publique afin d'éviter le risque de défaillance suite à la crise du coronavirus. Mais ces plans visant à fournir un répit à court terme pourraient ne pas aller bien loin.

L'aide de certains pays portera sur l'encours de leur dette, et pas seulement sur les paiements. Nos dirigeants ont plaidé en faveur d'une annulation pure et simple de la dette, sans compter les nombreux appels à une suspension plus longue du service et du remboursement de la dette des pays les plus pauvres du continent. D'autres, comme la Commission Économique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA-ONU) et certains investisseurs privés, ont également suggéré que la force des institutions de développement soit mise à profit par le biais des prêts et garanties afin de réduire les coûts d'emprunt pour les pays soumis à une forte pression. Nous verrons dans quelle mesure l'ACA peut être utile à cet égard.



**L**es partenaires financiers sont au cœur du modèle commercial de l'ACA. Sans ces alliés importants, que ce soit réassureurs, Institutions Financières de Développement (IFD) ou banques, nous ne serions pas en mesure de soutenir les gouvernements africains au même titre - en aidant à obtenir des prêts préférentiels se traduisant en une transparence accrue, et ouvrant la voie à une meilleure gouvernance et à des projets qui répondent aux normes internationales et aux objectifs de développement des gouvernements. Cette section met en lumière certains de ces héros silencieux qui jouent un rôle essentiel auprès des gouvernements africains en les aidant à sortir de l'assistanat.

Dans ce numéro, nous présentons l'un des partenaires clés de l'ACA, la Banque Européenne d'Investissement (BEI), dans une interview avec Maria Shaw-Barragan, Directrice du département Global Partners au sein de la Direction des Opérations.

**Q: En tant qu'organe de prêt de l'Union Européenne et première banque publique internationale au monde, la Banque Européenne d'Investissement (BEI) s'est engagée à soutenir les investissements à fort impact en Afrique. Qu'entendez-vous par "investissement à fort impact" et quelle approche la BEI adopte-t-elle pour garantir ce résultat?**

La position de la BEI, en tant que banque de l'Union Européenne, est de piloter des financements qui résolvent des défis majeurs en Europe et dans le monde. Cela va du changement climatique et de ses conséquences sur l'environnement au développement urbain et aux impacts socio-économiques y afférents : fut-il création d'emplois, de villes durables ou de services sociaux tels que la santé et l'éducation. Cela est d'autant plus important lorsque nous intervenons en Afrique.

Pour nous, les investissements à fort impact sont ceux qui sont des "facilitateurs" pour d'autres investissements ou qui agissent comme des accélérateurs pour la poursuite de la croissance économique.



Nous apportons notre soutien technique et financier pour pallier les lacunes en matière d'investissement dans divers domaines, tels que:

- les infrastructures destinées à faciliter l'accès de tous aux services essentiels comme l'eau potable et l'assainissement, l'énergie, la mobilité, les télécommunications ou la numérisation, mais aussi la santé et l'éducation;
- l'accès au financement pour le secteur privé, pour permettre aux entreprises de toutes tailles, des micro-entreprises aux grandes entreprises, de se développer et de créer des emplois, et
- une importance particulière accordée au financement de la lutte contre le changement climatique, de la production, du transport et de la distribution d'énergie propre à l'adaptation au changement climatique et à la protection de l'environnement et de la biodiversité.

Ce sont les secteurs pour lesquels la BEI a fourni des financements importants sur tout le continent depuis des décennies, en visant toujours une croissance inclusive et durable.

## Espace partenaires (suite)

La BEI fonde son approche sur le travail avec ses partenaires africains, l'appropriation par les pays et la collaboration pour renforcer les capacités locales, tout en mettant en exergue les meilleures normes environnementales et sociales. Nous sommes réputés pour procéder à un contrôle préalable très approfondi des projets que nous finançons afin de nous assurer qu'ils sont durables à tous points de vue, socialement, environnementalement, économiquement et fiscalement.

En fin de compte, il ne s'agit pas seulement du projet lui-même, mais aussi de la manière dont il profitera à la communauté, à l'emploi, à la capacité de liaison avec d'autres investissements et à l'impact global. C'est pourquoi nous accordons une attention particulière aux questions d'égalité de sexes, à la protection des populations vulnérables et, bien entendu, à l'effet global sur le climat et l'environnement et à la résilience du projet dans le temps. Quelle que soit la nature du projet évalué par la BEI, nous veillons toujours à ce que ces angles soient évalués de manière approfondie et nous nous fixons des indicateurs d'impact que nous suivons de près au fil du temps.

Enfin et surtout, la BEI est fermement convaincue que le secteur privé est la principale clé pour révéler le potentiel de l'Afrique. Que nous aidions à soutenir une micro-entreprise dans une zone rurale du Burkina Faso ou un grand opérateur de télécommunications au Kenya, ils contribuent tous à la création d'emplois, à l'inclusion et, en fin de compte, à avoir le fort impact que nous recherchons.

*Q: Quel a été l'impact de COVID-19 sur la mission globale de la Banque, en particulier sur ses objectifs en Afrique, et comment comptez-vous relever ces défis?*

Cette pandémie est désastreuse pour les populations et les économies de tous nos pays partenaires en Afrique et ses conséquences ne sont ni pleinement prises en compte ni terminées.

Même si ce n'est pas la première fois que l'Afrique subsaharienne est confrontée à une crise sanitaire, la plus récente étant l'épidémie d'Ebola de 2014-2016 en Afrique de l'Ouest, cette fois, la crise est mondiale. La pandémie COVID-19 a le potentiel d'anéantir des années de progrès du développement socio-économique en Afrique. Elle pourrait également entraîner une grande instabilité sociale et politique, ébranlant les économies fragiles et accablant les systèmes de santé déficients.

La BEI a très rapidement réagi et a décidé d'être en première ligne aux côtés de la Commission Européenne, via les Délégations de l'UE dans les différents pays, sous le label "Team Europe". Nous avons pu mettre en place très tôt un ensemble de mesures consistant à:

- Primo, la BEI octroie au prime abord des prêts concessionnels aux pays qui, avec les subventions de l'Union Européenne, répondent aux besoins immédiats dans le secteur de la santé (en particulier une combinaison d'assistance technique et de besoins urgents en matière d'infrastructures et d'équipements ainsi que d'autres soutiens à moyen terme liés à l'augmentation de la résilience des systèmes de santé). La BEI s'est à cet effet jointe à l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) en mai 2020, et a établi un protocole d'accord pour la mise en place d'une plateforme de soins de santé primaires destinée à soutenir ces priorités et le personnel de santé employé dans certains pays prioritaires. La BEI et l'UE ont également mis 500 millions d'EUR à la disposition de COVAX-Gavi afin de réserver et de payer les vaccins COVID-19 pour la population africaine, étant donné que cette pandémie est mondiale et que la vaccination en Afrique également sera cruciale si l'on veut laisser COVID-19 derrière nous.



- Secundo, la BEI consent une autre série de prêts concessionnels aux pays, assortis de subventions de l'UE pour minimiser le risque de voir l'Afrique entrer dans une profonde récession économique. Ainsi, la BEI a élaboré un instrument spécifique ("COVID-19") de soutien à la résilience économique, destiné aux souverains et aux banques promotionnelles publiques. Cet instrument permettra de financer des actions gouvernementales visant à soutenir l'économie réelle par l'intermédiaire de petites entreprises et chefs d'entreprise. Cet instrument est également éligible aux dépenses des bénéficiaires du secteur public dans les secteurs les plus touchés par la crise COVID-19. Et je suis très heureuse de constater que des pays comme le Bénin, la Côte d'Ivoire, le Niger et le Sénégal, pour ne citer que ceux-là, ont fait appel à la Banque afin de bénéficier de ces instruments.
- Tertio, l'UE de concert avec la Banque mène une intervention politique consistant à renforcer l'accès au financement au moyen d'un financement relais ciblé pour les PME qui éprouvent des difficultés de trésorerie/liquidité, causées par exemple par une contraction de la demande ou de la productivité. Grâce à son expertise en matière de financement intermédié ciblé sur les PME et d'atténuation des risques et de financement basé sur les politiques, la BEI intervient avec un ensemble de financements comprenant des prêts en devise locale et déployant également des produits de partage des risques pour encourager les banques africaines locales à maintenir leurs prêts à l'économie réelle.
- La quatrième mesure vise à soutenir, directement et indirectement, les entreprises européennes ou leurs filiales qui souffrent de la crise liée au COVID-19 dans la région. Elle aura aussi pour cible d'autres entreprises clientes de la BEI et des entreprises des secteurs de la santé ou du numérique (ou encore d'autres secteurs pertinents) en Afrique qui voudront peut-être intensifier ou accélérer le déploiement de leur activité dans le contexte de la crise. Les conditions d'éligibilité pour ces prêts seront très souples et permettront d'inclure

des fonds de roulement pour payer les salaires et les fournisseurs et maintenir le capital humain (employés formés, opérations commerciales), mais aussi des investissements urgents pour augmenter la production ou des investissements accrus dans des équipements liés à la santé ou au numérique. Nous sommes heureux de constater que des entreprises du secteur de la santé se créent en Afrique pour l'Afrique, et ce pour des diagnostics, des traitements ou d'autres produits et services liés à la santé.

Qu'il me soit également permis de souligner les mesures exceptionnelles que la BEI a prises afin d'accélérer le décaissement des fonds pour les instruments liés au COVID ainsi que pour le portefeuille d'opérations existant. C'est grâce à ces décaissements accélérés, mettant des liquidités à disposition, que nous pouvons faire une différence significative.

Comme vous pouvez le constater, la BEI apporte une réponse globale à la pandémie en Afrique, tout en maintenant bien sûr ses activités normales de financement hors COVID, car la nécessité de soutenir les projets d'infrastructure est plus pressante que jamais. Ces actions, nous ne les menons pas seuls: nous les coordonnons, sous la direction de la Commission Européenne et de concert avec d'autres institutions et agences européennes de financement du développement, en tant que "Team Europe".

**Q: Comment, selon vous, l'Afrique se porte-t-elle et que doit-elle corriger pour mieux relancer son économie après le COVID?**

Qu'il me soit tout d'abord permis de dire combien soulagée je suis de constater que les conséquences de la pandémie sur le continent, en termes de pertes en vies humaines, ne sont pas aussi dévastatrices que ce que l'on craignait au départ. La jeunesse de la population africaine est sans doute, un facteur et une source d'espoir pour la relance.

L'inquiétude porte plutôt sur les effets dévastateurs

## Espace partenaires (suite)

de la crise dans les économies africaines, qui peuvent entraîner une augmentation du chômage, des inégalités et de la pauvreté et menacer la paix et la stabilité.

Il est vrai que les pays partenaires en Afrique ont reconnu très tôt qu'une économie plus forte et plus résistante est l'un des facteurs les plus importants pour atténuer ces effets. Les divers mécanismes actuellement mis en place par les pays pour soutenir leur économie vont dans le sens de cette approche.

A titre d'exemple, le rôle crucial du secteur privé en Afrique est de plus en plus mis en avant par les autorités. La BEI abonde dans le même sens et sait très bien à quel point l'Afrique regorge de jeunes entrepreneurs talentueux et en herbe. Tout ce dont ces brillants esprits ont besoin, c'est d'un petit coup de pouce pour les aider à réaliser de grandes choses; et c'est ce que nous faisons avec nos investissements et notre expertise mis à la disposition de diverses institutions de microfinance ou banques locales.

Le financement recherché par les pays s'inscrit donc dans une stratégie qui s'appuie davantage sur le secteur privé. Ainsi, le rôle crucial que joue aujourd'hui l'ACA en Afrique est une nette indication de cet état d'esprit.

Ce qui importe, c'est que la relance économique soit rapide, inclusive et durable. Par inclusion, nous entendons que toutes les couches de la population bénéficient du progrès socio-économique, que nous réduisons les inégalités et que nous veillons à ce que tous, femmes et hommes, filles et garçons, jeunes et vieux, toutes les communautés de chaque pays, soient intégrés dans les opportunités et les bénéfices. Par "durable", nous entendons une croissance qui repose sur des avantages également pour les générations à venir, qui est viable, résiliente et respectueuse de l'environnement, du climat mondial et des ressources rares.

Il est impératif de réaliser ces deux aspects car, ce faisant, nous construirons des sociétés et des économies plus résilientes et mieux équipées pour faire face à d'autres chocs, pandémies, catastrophes naturelles ou autres, quand/si elles surviennent.

*Q: Pouvez-vous nous donner quelques détails quant au portefeuille actuel de la BEI en Afrique et à ce que vous espérez réaliser sur le continent au cours des cinq prochaines années?*

Je voudrais réitérer le message qui a été transmis par le président de la BEI, Werner Hoyer, en 2020 à Dakar, lors de la Journée de l'Afrique de la BEI : "L'Afrique est l'une des principales priorités de l'Union Européenne et de la Banque Européenne d'Investissement" et notre portefeuille d'opérations montre à quel point nous attachons du prix à l'Afrique.

En 2019, la Banque Européenne d'Investissement a octroyé 3 Mlds d'euros de nouveaux financements pour soutenir jusqu'à 10,7 Mlds d'euros d'investissements transformationnels à travers l'Afrique. La BEI a soutenu directement 58 nouveaux projets d'investissement situés dans 22 pays africains et, en collaboration avec des partenaires financiers africains et internationaux. Dans la même veine, elle a financé des projets dans de nombreux autres pays du continent par le biais des programmes de financement régionaux. Toutefois, cela ne résume pas toute l'expertise technique, commerciale et bancaire fournie par les programmes de formation.

La BEI entend augmenter substantiellement son engagement en Afrique subsaharienne et en Afrique du Nord, et allouer 4 Mlds d'euros pour soutenir les investissements publics et privés sur tout le continent en 2021.



Au titre de notre contribution, nous apporterons un soutien accru à la transformation numérique et aux infrastructures qui stimulent la croissance du secteur privé et permettent la création d'emplois par les chefs d'entreprise et les start-ups ou les grandes entreprises, toujours en phase avec nos objectifs en tant que partenaire stratégique du développement. Nous envisageons évidemment un financement important pour les investissements liés au climat et au développement durable, toujours en phase avec nos ambitions en tant que Banque du climat.

Notre action s'inscrit dans une approche européenne globale dans le cadre de Team Europe au cours des sept prochaines années. L'initiative Team Europe implique divers acteurs européens du développement durable, dont l'Union Européenne, les différents Etats membres et leurs agences bilatérales, et bien sûr la BEI qui y joue un rôle très important. Avec toutes ces parties prenantes, nous entendons concentrer nos efforts sur des thèmes jugés primordiaux et ayant un fort impact sur les pays partenaires. Par exemple, l'économie verte est l'un des thèmes clés et elle comprend de nombreux secteurs allant de l'accès au financement pour les agriculteurs aux énergies renouvelables, etc.

*Q: La BEI a soutenu l'ACA sur plusieurs fronts, notamment en matière de renforcement des capacités, en aidant à accroître les capacités d'assurance et de réassurance dans la région, et en accordant des prêts à des conditions préférentielles aux potentiels pays membres, ce qui a permis à l'ACA d'élargir rapidement sa base d'adhérents. Pouvez-vous expliquer ce partenariat et nous dire en quoi l'ACA a été un partenaire intéressant pour la BEI en Afrique?*

Je suis ravie de la relation entre la BEI et l'ACA. Elle a débuté il y a cinq ans et va de plus en plus loin, ce qui me rend très enthousiaste quant à l'avenir de ce partenariat.

La BEI est peut-être l'une des plus grandes institutions financières multilatérales du monde, mais nous avons toujours besoin de l'expertise de partenaires sur le terrain, de partenaires ayant une connaissance approfondie de l'environnement des affaires en Afrique et de partenaires qui sont au centre du paysage économique africain. L'ACA répond à ces critères et nous a prouvé qu'elle obtenait de bons résultats.

L'ACA est un assureur multilatéral, ayant à son actif 20 ans d'activités en Afrique, avec un solide parcours et une réputation internationale auprès des agences de notation, des agences internationales d'exportation et des partenaires de développement. Je pense donc que l'ACA est un partenaire idéal en Afrique et pour l'Afrique. Bien que notre partenariat avec l'ACA soit relativement récent, grâce à des prêts souverains accordés à des potentiels pays membres (comme le Bénin, le Burkina Faso, le Cameroun, le Tchad, le Niger, le Sénégal et le Togo), notre collaboration avec cette dernière a débuté avec la création de l'Africa Energy Guarantee Facility (AEGF) il y a quelques années.

Je dois reconnaître que l'AEGF est un instrument révolutionnaire. Il s'agit d'une première garantie en nature pour soutenir un réassureur en Europe, dans la prestation de services d'assurance des risques politiques et (sous-)souverains pour le secteur énergétique de l'Afrique subsaharienne par l'intermédiaire de l'ACA, qui opère ici en tant qu'assureur principal.

Je suis très heureuse de voir que la BEI ait pu lancer ce produit avec l'ACA. Il est innovant et, dans une certaine mesure, plus complexe que les instruments les plus traditionnels. Il nécessite donc l'expertise et le savoir-faire d'une institution comme l'ACA pour sa mise en œuvre optimale.

## Espace partenaires (suite)

---

Voilà le type de collaboration que nous nous réjouissons de mettre en place et de renforcer à l'avenir. Les souverains et les entreprises en Afrique chercheront des instruments de plus en plus sophistiqués pour soutenir leurs opérations. Les financiers internationaux qui sont prêts et disposés à les accompagner dans cette entreprise, y compris la BEI, s'appuieront certainement sur des alliés comme l'ACA. Cette dernière soutient la croissance et l'emploi en Afrique, attire les investissements étrangers et soutient les capacités locales, c'est pourquoi travailler ensemble nous semble très judicieux.

**E**ntretien avec M. Keith Muhakanizi, secrétaire permanent / secrétaire au Trésor, Ministère des Finances, de la Planification et du Développement Économique de la République d'Ouganda

*Q: COVID-19 a plongé de nombreux pays africains dans une situation intenable qui nécessite une réduction des financements au moment même où la relance s'avère vraiment nécessaire. Comment le gouvernement prévoit-il relancer l'économie après la COVID tout en maintenant une gestion efficace de la dette souveraine et des liquidités?*

Le gouvernement entend stimuler l'activité économique et la relance sociale, après la COVID, et a donc mis en place un plan de relance ainsi que d'autres mesures fiscales et monétaires pour faire face aux revers économiques occasionnés par la pandémie de COVID-19. Ces mesures sont entre autres:

1. Accroître les dépenses liées aux matériels médicaux pour la COVID-19 et soutenir les scientifiques et les chercheurs engagés dans la recherche scientifique pour les interventions liées à la COVID-19;
2. Des programmes de relance économique par la mise à disposition de lignes de crédit abordables pour les petites, moyennes et grandes entreprises grâce à une meilleure capitalisation de la Banque de Développement de l'Ouganda (BDO), de la Corporation de Développement de l'Ouganda (CDO), de la Facilité de Crédit Agricole (FCA) et du Centre de Soutien à la Micro Finance (CSM). Cette mesure, associée au paiement des arriérés internes et à divers allègements fiscaux accordés aux entreprises commerciales, permettra aux investisseurs privés ougandais de faire face à la tempête COVID-19; et
3. Des interventions de protection sociale par la fourniture de denrées alimentaires de secours, l'augmentation de la couverture des subventions d'assistance sociale pour l'autonomisation (SAGE), la fourniture d'intrants agricoles et des travaux publics à forte main-d'œuvre pour la jeunesse citadine.



Le gouvernement donne priorité à la modernisation des infrastructures du pays afin de révéler le potentiel de l'Ouganda, d'améliorer la capacité de production et d'accroître la compétitivité. Un certain nombre de projets d'infrastructure clés ont été financés par des ressources empruntées, ce qui a entraîné une augmentation de la dette publique au cours de ces dernières années.

Cette situation implique cependant quelques risques pour le portefeuille de la dette, notamment en ce qui concerne le ratio service de la dette/recettes, qui a augmenté ces dernières années, la dette contractée étant de moins en moins assortie de conditions préférentielles. Toutefois, l'accumulation de la dette publique a été gérée avec soin afin de garantir sa viabilité. Les niveaux d'endettement de l'Ouganda sont nettement inférieurs à ceux de la plupart de nos pairs de la région. Le gouvernement reste cependant déterminé à obtenir plus de prêts concessionnels, du FMI et de la Banque Mondiale par exemple, que de prêts non concessionnels.

*Q: Bon nombre de parties prenantes externes, y compris les agences de notation, s'inquiètent de la viabilité de la dette sur le continent. Comment l'Ouganda assure-t-il la viabilité de la dette, y compris ses obligations à cet égard?*

Avant de vous exposer les mesures que nous avons mises en place pour la gestion de notre dette publique, permettez-moi de vous faire part de l'état de l'encours de notre dette et de ses niveaux de viabilité.

A fin juin 2020, l'encours de la dette publique totale s'élevait à 15,27 Mlds d'USD, dont 10,45 Mlds d'USD (environ 38,97 Mlds d'USD) de dette extérieure, et 4,82 Mlds d'USD (17,98 Mlds d'USD) de dette intérieure. Cela équivaut à 41,0% du PIB en valeur nominale et à 31,8% en valeur actuelle.

Bien que nos emprunts aient augmenté au fil des ans, l'Ouganda est l'un des rares pays d'Afrique subsaharienne à présenter un taux d'endettement relativement faible. En outre, le gouvernement ougandais est conscient de l'importance de la viabilité de la dette pour la stabilité macroéconomique globale, même en dépit du choc de COVID-19.

Le gouvernement de l'Ouganda implémente les mesures suivantes visant à ralentir l'accumulation de la dette et à favoriser sa viabilité:

1. Continuer dans la mesure du possible à prioriser les emprunts concessionnels dans le cadre de la dette extérieure et viser à limiter les emprunts intérieurs à 1% du PIB au maximum à moyen terme afin de gérer le coût élevé de la dette et le risque des taux d'intérêt.
2. Nous sommes en passe de concevoir une stratégie de financement du gouvernement ougandais qui identifiera et harmonisera le financement du développement avec les projets prioritaires en établissant un ordre de priorité pour les projets susceptibles de générer un dividende de croissance plus important ;

3. Renforcer l'exécution des projets en mettant pleinement en œuvre les réformes prévues dans le cadre de la Stratégie de Gestion des Investissements Publics (SGIP), afin de réaliser en temps opportun les bénéfices des projets et par la suite leur impact sur l'économie ;
4. Mettre en œuvre la Stratégie de Mobilisation des Revenus Intérieurs à moyen terme (SMRI) qui vise à augmenter le revenu intérieur afin de réduire le déficit de financement brut du pays. La SMRI vise à augmenter le ratio revenu intérieur/PIB de 0,5 points de pourcentage par an ; et
5. Accroître les efforts de promotion des exportations et de substitution des importations afin d'augmenter les entrées de devises et de réduire les exportations. La dette extérieure représente plus de la moitié de l'encours de notre dette et nous avons besoin de devises étrangères pour faire face à cette obligation à temps.

*Q: Le prix du pétrole ayant atteint un niveau historiquement bas et les perspectives d'avenir du secteur étant incertaines, quels sont les plans du gouvernement pour relancer l'exploitation du pétrole et, plus précisément, comment allez-vous remédier au manque à gagner prévu dans les recettes budgétisées de ce secteur?*

On estime que l'Ouganda possède 6,5 milliards de barils de pétrole dont 1,4 milliard sont jugés récupérables, ce qui équivaut à moins de 40% du potentiel de l'Ouganda. Le pays continue d'investir massivement dans l'exploration et l'évaluation. Par conséquent, le potentiel du pays devrait augmenter à mesure que de nouveaux travaux d'exploration sont entrepris.

Le gouvernement a mis en place un certain nombre de politiques, de lois et de règlements pour assurer une bonne gouvernance du secteur du pétrole et du gaz. Il s'agit notamment de:

1. La politique nationale du pétrole et du gaz pour l'Ouganda, 2008;
2. La politique de gestion des revenus du pétrole et du gaz, 2012;
3. La loi sur le pétrole (exploration, développement et production), 2013;
4. La loi sur le pétrole (raffinage, conversion, transport et stockage intermédiaire), 2013; et
5. La loi sur la gestion des finances publiques, 2015.

Actuellement, le secteur pétrolier ougandais est en pleine expansion. A cet effet, le gouvernement déploie un certain nombre de projets visant à commercialiser les ressources pétrolières. Ce sont notamment: la raffinerie de pétrole, l'aéroport international de Kabale, l'oléoduc de pétrole brut d'Afrique de l'Est et d'autres projets d'infrastructure de soutien en amont. Ces projets requièrent des investissements considérables, de l'ordre de 10 à 15 Mlds d'USD. C'est pourquoi le gouvernement travaille avec des partenaires internationaux pour mobiliser des ressources afin de financer ces différents projets.

Il est évident que les prix du pétrole brut ont baissé un peu partout dans le monde. Toutefois, l'expérience montre que les prix du pétrole brut fluctuent généralement et cela constitue une opportunité pour les investisseurs car ils peuvent se procurer des équipements et des contrats à bas prix. C'est la raison pour laquelle les investisseurs en Ouganda ne cessent de travailler sur les projets pétroliers et gaziers et nous espérons que la Décision Finale d'Investissement (DIF) sera prise au cours du premier trimestre de 2021, ce qui stimulera le développement du secteur pétrolier.

Afin de couvrir le déficit des recettes budgétaires en cas de fluctuations des recettes pétrolières,

le gouvernement a mis en place plusieurs mesures pour remédier au manque à gagner des recettes budgétisées du secteur pétrolier. Ces mesures sont, entre autres, la création du Fonds pétrolier et des comptes de réserve d'investissement des recettes pétrolières visant à assurer la collecte, la gestion, l'investissement et la dépense appropriés des recettes pétrolières. Par ailleurs, le gouvernement est en train d'élaborer une règle budgétaire visant à orienter les dépenses des recettes pétrolières en lissant les dépenses au fil du temps et en garantissant des économies afin d'atténuer les déficits; cette règle permettra de répartir les recettes entre les dépenses et les économies de manière à pallier tout déficit et à garantir une trajectoire durable des recettes. Le budget sera ainsi protégé.

De plus, pour éviter d'être victime de la catastrophe pétrolière, le gouvernement s'est engagé à renforcer les autres secteurs de l'économie, notamment par une politique et une administration fiscale forte. Cela permettra de maximiser la collecte de recettes auprès des autres secteurs non pétroliers de l'économie afin de minimiser la dépendance vis-à-vis du secteur pétrolier.

*Q: Hormis le secteur pétrolier, quels autres domaines le gouvernement privilégie-t-il pour aider à attirer de nouveaux investissements dans le pays?*

Outre le secteur pétrolier, les autres domaines prioritaires du gouvernement en matière d'investissement sont les suivants:

### **a) Infrastructures et Services Sociaux**

Les infrastructures de l'Ouganda font partie intégrante de sa compétitivité régionale et internationale. La productivité dans pratiquement tous les secteurs de l'économie est affectée par la qualité et la performance des transports, de l'eau, de l'alimentation en énergie et d'autres types d'infrastructures nationales. Par conséquent, le gouvernement entend investir dans le développement des infrastructures afin de révéler le potentiel inexploité du pays.

Le programme de modernisation des infrastructures stimulera le commerce et les affaires, l'industrie et le secteur hôtelier. Il permettra aux marchés de s'ouvrir et favorisera la croissance économique en réduisant le coût des investissements et des activités commerciales. Le gouvernement a prévu restaurer le secteur des transports maritimes et ferroviaires afin de faciliter la circulation des marchandises commerciales.

Le gouvernement entend se concentrer, au cours des cinq prochaines années, sur:

1. L'investissement nécessaire à la mise en place d'une infrastructure de transport intermodal résistante qui relie le pays en fonction des opportunités ;
2. La réduction du coût élevé des services et des infrastructures de transport ;
3. La mise en œuvre d'une planification intégrée de l'utilisation des sols et des transports;
4. L'investissement dans la gestion des actifs de transport ;
5. Les projets d'approvisionnement énergétique et électrique ; et
6. Les secteurs de la santé et de l'éducation afin d'améliorer la qualité de vie et la productivité des Ougandais.

### b) L'industrie minière

Le gouvernement donne la priorité au développement du secteur minier afin de faciliter la production et le traitement des ressources minières, leur valorisation et leur fabrication. Ceci se fera sur sept minéraux dont le minerai de fer, les phosphates, le cuivre, le marbre ou le calcaire, l'or, les pierres taillées et le sable ou les graviers. Les minéraux ont été sélectionnés en fonction de leur existence quantitative et commerciale.

### c) L'agro-industrialisation

Dans le but de stimuler l'agro-industrialisation, le gouvernement entend augmenter les recettes d'exportation en encourageant les investissements dans la chaîne de valeur agricole, notamment dans le domaine de la transformation des produits agricoles.

Ceci pour répondre à la demande croissante prévue de produits alimentaires et d'agro-industrialisation dans la région. L'Ouganda a un potentiel important pour fournir une part significative de ce marché.

### d) L'industrie du tourisme

Le secteur du tourisme bénéficiera de mesures d'incitation continues de la part du gouvernement afin d'attirer les investissements étrangers et locaux aux divers niveaux des filières touristiques, de manière à générer des devises et des emplois. Actuellement, le gouvernement diversifie et met en place divers produits touristiques, y compris l'expansion des marchés sources du tourisme au-delà des marchés traditionnels et l'amélioration des infrastructures. Le gouvernement continuera à promouvoir l'Ouganda en tant que centre touristique de pointe offrant une expérience touristique unique et inégalée, telle que la culture, les sites du patrimoine, le tourisme médical, la nature et la faune.

*Q: Les investisseurs se montrent très réceptifs aux risques liés à la conquête de nouveaux marchés. En Afrique, ces risques vont de l'insuffisance des infrastructures à l'insécurité et aux lois discriminatoires. Dans le contexte ougandais, que fait le gouvernement pour faire face à ceux-ci et à d'autres risques d'investissement?*

L'Ouganda est classé 115e sur 141 économies, avec un score global de 48,9 points selon l'indice de compétitivité mondiale (ICM) en 2019, contre 117e sur 140 économies en 2018. La moyenne sur les 141 économies couvertes était de 61 points, soit près de 40 points à la limite (0-100). Cet écart est préoccupant compte tenu du ralentissement mondial de la croissance économique dû à la pandémie de COVID-19. Le rapport Doing Business 2020 de la Banque Mondiale a classé l'Ouganda au 116ème rang sur 190 économies, une amélioration par rapport au 127ème rang en 2019.

Ce classement est dû à l'amélioration significative de l'environnement des affaires grâce à la facilitation des échanges commerciaux en Ouganda, en particulier l'accès à l'électricité, la facilitation du commerce et l'exécution des contrats.

La stabilité macroéconomique, la situation du marché du travail et le dynamisme des entreprises se sont nettement améliorés en Ouganda, en revanche, l'adoption des TIC et les compétences dans ce domaine ont diminué. En outre, les domaines qui requièrent le renforcement des capacités afin de réduire l'écart entre le classement et la moyenne mondiale de 61, sont les marchés de produits, y compris la taille et les capacités d'innovation.

Les autorités gouvernementales ont fait de grands progrès pour réduire les risques liés à l'investissement dans le pays en mettant en place une infrastructure économique et un environnement propice aux affaires.

À cette fin, voici les grandes réalisations:

1. L'Ouganda a énormément investi dans le développement des infrastructures au cours de ces dix dernières années. La capacité de production d'électricité s'élève désormais à 1 254 mégawatts (MW), notamment à la suite de l'achèvement des projets Agago-Achwa II (42 MW), Kyambura (76 MW) et Ndugutu Power (5,9 MW) ;
2. L'infrastructure routière s'est considérablement améliorée, le réseau routier national pavé totalisant aujourd'hui 5 600 kilomètres, contre 4 300 kilomètres en 2015. Le réseau ferroviaire à écartement métrique est en cours de réhabilitation. La voie ferroviaire facilite actuellement le transport de 18 000 tonnes de marchandises par mois et de 2 000 passagers par jour afin de décongestionner le Grand Kampala. Dans le secteur du transport aérien, treize (13) aéroports ont été réhabilités sur le plan national et l'extension de l'aéroport international d'Entebbe et la construction des aéroports internationaux de Kabale avancent tel que prévu.

Uganda Airlines a été relancée et a repris ses activités en août 2019 ;

3. Les services des TIC se sont également améliorés au fil du temps. Les internautes sont passés de 7,5 millions en 2016 à 11 millions en mars 2020. Le nombre total d'abonnements téléphoniques, dont 60% de connexions mobiles, est passé de 21 millions en 2016 à 28 millions en janvier 2020. L'infrastructure dorsale nationale couvre désormais quarante-neuf (49) départements, 480 ministères, agences et administrations locales, et 7 postes frontaliers. En outre, cent soixante-douze (172) innovateurs en matière de TIC ont été soutenus dans le cadre des initiatives nationales dans le domaine des TIC; et
4. Le gouvernement poursuit l'amélioration de la prestation des services publics par le biais de systèmes numériques, à savoir les systèmes de visas et de permis de travail électroniques, le système intégré de gestion des frontières désormais opérationnel, les passeports électroniques intégrés au registre de l'Agence Nationale d'Identification et d'Enregistrement (ANIE), conduisant à une réduction de la délivrance des passeports de 10 jours ouvrables en 2016 à 4 jours ouvrables aujourd'hui, l'enregistrement des entreprises désormais en quatre heures ; et des Centres de Service de l'Ouganda créés dans 18 bureaux de zone pour éradiquer la bureaucratie et réduire le coût des affaires.

Le gouvernement s'attelle désormais à:

- Réformer le transport urbain pour réduire la congestion, en commençant par la grande région métropolitaine de Kampala et, à terme, les villes avoisinantes ;
- Assurer l'entretien d'urgence des infrastructures routières et des ponts dans tout le pays après les destructions causées par les inondations ;
- Renforcer les capacités d'entreposage des centres communautaires, régionaux et départementaux dans tout le pays afin de rétablir les chaînes d'approvisionnement et de promouvoir les exportations;

## Chronique spéciale – Ouganda (suite)

- Accélérer la construction prioritaire de parcs et de zones économiques spéciales;
- Réhabiliter le chemin de fer à écartement métrique ;
- Améliorer la sécurité du transport maritime en installant des dispositifs d'aide à la navigation et en aménageant l'infrastructure de fret aérien, notamment en achevant la nouvelle installation de fret à l'aéroport international d'Entebbe; et
- Etendre les réseaux de collecte et les routes nationales, l'électricité et les infrastructures des technologies de l'information et de la communication (TIC).

Le gouvernement entreprend également de vastes réformes des cadres juridiques et réglementaires de l'investissement. La loi sur le code des investissements a été modifiée en 2019 afin de réviser, moderniser et remplacer la loi sur le code des investissements, article 92. En outre, l'Ouganda a mis en œuvre les recommandations du rapport (2012) du Comité de Réforme de la Réglementation des Licences des Entreprises (CRRLE) qui ont eu un impact négatif sur l'environnement des affaires.

*Q: Pouvez-vous nous donner des précisions sur la stratégie mise en place par l'Ouganda pour renforcer la gouvernance environnementale, sociale et d'entreprise afin de devenir une destination d'investissement plus attrayante?*

Le gouvernement de l'Ouganda a pris des initiatives stratégiques et législatives essentielles pour créer un environnement commercial favorable en vue de renforcer la confiance des investisseurs. Ces initiatives se reflètent dans les différentes lois nationales qui exigent que tout investissement de nature infrastructurelle soit soumis à une évaluation de ses impacts environnementaux et sociaux. La présence d'une telle évaluation est essentielle pour atténuer les impacts environnementaux et socio-économiques négatifs de toute proposition d'investissement.

Le gouvernement a promulgué en 2019 la loi sur la gestion de l'environnement et en 2020 le règlement national sur l'environnement. La loi charge l'autorité de mise en œuvre de veiller à ce que tous les investissements potentiels soient soumis à des évaluations environnementales, lorsque ces investissements sont susceptibles d'avoir un impact significatif sur la santé humaine ou l'environnement. Ces dispositions sont essentielles pour faire de l'Ouganda une destination de choix pour les investissements.

L'Ouganda est classé comme l'un des pays les plus accueillants au monde. Cette réputation, associée à un régime fiscal favorable aux investisseurs, qui comprend des exonérations fiscales, et la mise à disposition de terres gratuites pour les investissements, est une stratégie délibérée visant à renforcer la confiance des investisseurs.

La stabilité politique et sociale de l'Ouganda depuis 1986 lui a permis d'améliorer sa gouvernance publique et la réglementation à tous les niveaux du gouvernement, la coopération entre les agences, la lutte contre la corruption et l'élaboration de politiques dynamiques, toutes choses essentielles à l'investissement. En outre, l'Ouganda a créé une agence d'investissement à guichet unique pour coordonner et promouvoir la coopération entre les institutions qui traitent avec les investisseurs, et l'Autorité des zones franches pour mettre en place et gérer les zones franches, qui sont également essentielles à la promotion des investissements.

Enfin, l'Ouganda est signataire d'un certain nombre de protocoles internationaux majeurs portant sur les investissements et les affaires, qui exigent que l'environnement d'investissement du pays soit conforme aux normes internationales et favorise des investissements viables sur le plan développemental et une croissance économique inclusive.



Ces protocoles jettent les bases de procédures visant à s'assurer que les résultats non désirés soient évités.

*Q: L'ACA a été très efficace quant à la mobilisation de dettes à taux compétitifs et de longue durée. Au cours des deux dernières années, plus de 2 Mlds d'USD ont été mobilisés sur le continent. Comment l'ACA, de concert avec d'autres partenaires, peut-elle soutenir au mieux les objectifs de développement économique de l'Ouganda, l'un de ses actionnaires fondateurs?*

Le gouvernement de l'Ouganda vient de lancer le troisième plan national de développement (PND III), pour la période 2020/21 - 2024/25, dont le thème est "l'industrialisation durable pour une croissance inclusive, l'emploi et la création de richesses durables", autour duquel le plan articule les principaux objectifs et interventions de développement à moyen terme. Pour ce faire, l'Agence pour l'Assurance du Commerce en Afrique entend soutenir la réalisation des objectifs du PND III comme suit:

1. Participer à l'élaboration d'accords de financement de projets assortis de conditions préférentielles et de meilleurs taux de primes d'assurance dans le cadre d'accords de financement de l'Agence de Crédit à l'Exportation (ACE) qui permettront de réduire le coût et le risque de la dette publique ; et
2. b) Offrir des services de conseil sur les meilleures options de financement dont le gouvernement peut bénéficier pour le financement de nos projets.

*Q: Enfin, pensez-vous que l'Ouganda, et l'Afrique dans son ensemble, ont de bonnes chances de connaître une relance économique post-COVID en 2021?*

L'Afrique a assez bien résisté au COVID-19 au regard des attentes mondiales. Cela est principalement dû aussi bien à la mise en œuvre rapide des mesures gouvernementales inspirées de nos expériences passées en matière d'épidémies, qu'à la répartition de sa population, composée majoritairement de jeunes.

Depuis le début de la pandémie, l'Ouganda a consacré une grande partie des ressources mobilisées au secteur de la santé et à la relance économique, favorisant ainsi la protection du pays contre l'impact négatif potentiel de la pandémie COVID-19, ainsi que les mesures de confinement mises en place pour contrer la propagation du virus. Selon les prévisions, les activités économiques devraient progressivement se relancer jusqu'à 4-5% pour l'exercice 2021/22 et 6-6,5% pour l'exercice 2022/23.

La relance se fait déjà sentir de manière rassurante, par exemple avec des performances à l'exportation en hausse depuis avril 2020. Le shilling ougandais continue également de se renforcer, consolidant les gains réalisés au cours des mois de juillet, août et septembre 2020. Le Shilling ougandais s'est accru de 0,7% par mois, pour atteindre un taux moyen de 3,678 par dollar américain en août 2020, grâce à la hausse des recettes d'exportation, des ONG, des transferts personnels et des investisseurs étrangers, dans un contexte de demande modérée. L'Indice des Directeurs d'Achat (IDA) a dépassé le seuil de 50 sur trois mois consécutifs, à 54,6 en août et 54,4 en septembre. Il s'agit d'un indicateur de croissance soutenue dans le secteur privé. En août 2020, le Composite Index of Economic Activity (CIEA) a enregistré une croissance de 1,0 à 151,9, ce qui implique une croissance générale de l'activité économique.

Pour renforcer davantage cette performance, à court terme, le gouvernement envisage de fournir une aide aux ménages pauvres et aux entreprises dont la survie est menacée. Outre les investissements nécessaires pour améliorer la quantité et la qualité des soins de santé dans tous les domaines, les transferts d'argent liquide aux ménages et l'expansion du crédit aux entreprises seront essentiels pour la relance économique de l'Ouganda. Dans un contexte marqué par une marge de manœuvre budgétaire limitée, la fourniture d'une assistance immédiate nécessitera une réflexion innovante pour améliorer le bien-être des ménages.

## Chronique spéciale – Ouganda (suite)

---

Au-delà des mesures à court terme, il s'avère essentiel que la politique soit orientée vers l'avenir afin de planifier la croissance à long terme. Quatre domaines prioritaires pour cette politique ont été clairement définis:

1. Appuyer la relance du secteur du tourisme, tant par des mesures ciblées destinées à construire et à promouvoir l'Ouganda comme destination touristique de choix, que par des investissements ciblés dans les infrastructures et les compétences indispensables;
2. Encourager la production compétitive de biens marchands, non pas par des restrictions sur les importations constituant souvent des intrants essentiels pour les entreprises ougandaises, mais plutôt par une réduction des coûts commerciaux et des programmes ciblés visant à accroître la concurrence des entreprises nationales (par exemple, par des programmes de développement des fournisseurs) ;
3. Investir dans le secteur agricole tout en s'assurant qu'il reste relativement résistant aux effets de la crise. Les investissements visant à améliorer la qualité et l'offre de café, par exemple, sont susceptibles d'être particulièrement importants pour maintenir la croissance à long terme des exportations; et
4. Œuvrer à la rationalisation et à la réforme des dépenses publiques dans des secteurs tels que les soins de santé et le service public, afin d'optimiser les investissements publics.

La relance prévue n'est possible qu'à condition que nous adoptions et maintenions une combinaison de politiques à court et à long terme aux fins d'atténuer les effets de l'impact de la COVID-19 sur les personnes les plus touchées, et une planification efficace de la relance à moyen terme. En outre, cette relance économique dépend de la volonté des Ougandais de s'ouvrir à l'activité économique en toute sécurité en se conformant effectivement aux Procédures Opérationnelles Standard (POS) publiés par le gouvernement et de la rapidité avec laquelle un vaccin sera approuvé et rendu accessible à tous.

L'ACA apporte un soutien d'un coût global de 67 millions d'USD pour l'installation d'une centrale solaire au Malawi, en vue de résorber un déficit énergétique critique



Centrale solaire de Nkhotakota, Malawi

La pandémie de COVID-19 a révélé l'urgence d'améliorer l'accès à l'énergie et de diversifier les combinaisons énergétiques actuellement utilisées dans de nombreux pays africains. En Afrique subsaharienne, l'accès à l'électricité n'est que de 43%, soit environ la moitié du taux d'accès à l'échelle mondiale. Alors qu'il reste de nombreux défis à relever, la COVID-19 montre également qu'il est vital d'accroître la part des énergies renouvelables abordables dans les combinaisons énergétiques. Un projet de centrale solaire d'une valeur de 67 MUSD récemment annoncé au Malawi et soutenu par un consortium international, prend à cet effet les devants.

La centrale solaire de Nkhotakota, l'un des premiers projets indépendants d'énergie solaire à l'échelle commerciale du Malawi, devrait pouvoir apporter un supplément significatif de 37 MW d'énergie propre aux capacités nationales, estimées actuellement à 362 MW. Construite en deux phases de 21 MW et 16 MW, la centrale solaire est le deuxième projet d'énergie renouvelable soutenu par la RLSF (Regional Liquidity Support Facility) de l'Agence pour l'Assurance du Commerce en Afrique (ACA).

Par le biais de la RLSF, l'ACA fournit une couverture des liquidités pour une durée allant jusqu'à 10 ans. Une fois achevé, le projet fournira de l'électricité à près de 150 000 ménages malawites.

Le premier projet à bénéficier du soutien de la RLSF était un partenariat avec Gigawatt Global portant sur la première centrale solaire privée raccordée au réseau du Burundi. Il s'agissait de la première centrale électrique permanente installée dans le pays en 30 ans. La RLSF encourage les investissements consacrés aux énergies renouvelables dans les pays membres de l'ACA via un système de garantie unique et innovant qui protège les producteurs d'énergie indépendants (PEI) contre les risques de retard de paiement par les compagnies nationales d'électricité.

## Zoom sur Projet (suite)

La centrale solaire de Nkhotakota fait partie du plan d'action du gouvernement du Malawi visant à libérer le pays de sa dépendance de l'hydroélectricité, qui représente actuellement plus de 90% de sa fourniture énergétique. En effet, l'hydroélectricité rend le pays vulnérable aux fréquentes coupures de courant électrique qui surviennent souvent en périodes de sécheresse. La centrale solaire vise à fournir une solution plus durable d'accès à une énergie stable et fiable.

Le projet, qui résulte du premier appel d'offres lancé par le Malawi dans le secteur de l'énergie, a conduit à un contrat d'achat d'électricité d'une durée de 20 ans conclu en février 2019 entre l'entreprise du projet et ESCOM (Electricity Supply Corporation of Malawi Limited), l'opérateur public national malawite. Puisque conduite selon les meilleures pratiques mondiales, cette procédure d'appel d'offre fut un succès et constitue d'ores et déjà une référence pour la région en matière d'attraction d'investissements étrangers directs dont le secteur a tant besoin.

Le consortium international maître d'ouvrage du projet, comprend deux promoteurs de projet : le rAREH (responsAbility Renewable Energy Holding) basé au Kenya, principal associé finançant sur capitaux propres – et la société Phanes Group basée aux Emirats Arabes Unis. Les deux promoteurs travaillent de concert avec la société américaine DFC (International Development Finance Corporation), ex Overseas Private Investment Corporation – OPIC), qui contribue au financement par emprunt, et Natsons, partenaire de développement local.

En 2017, l'ACA et la Banque Allemande de Développement KfW ont lancé la RLSF avec un financement du Ministère Fédéral Allemand de la Coopération et du Développement Economique (BMZ). La RLSF a été conçue pour lutter contre le changement climatique et attirer les investissements en soutenant des projets d'énergie renouvelable dans les pays membres de l'ACA.

Dotée d'une capacité initiale de 63,2 millions EUR, la RLSF soutient des projets d'énergie renouvelable de petite et moyenne envergure d'une capacité allant jusqu'à 50 MW (et, exceptionnellement, jusqu'à 100 MW) en protégeant les promoteurs contre le risque de retard de paiement des acheteurs publics, afin que davantage de projets atteignent le stade du bouclage financier.

Le mécanisme est accessible aux PEI basés dans les pays qui ont signé le Protocole d'accord de la RLSF. À ce jour, sept pays dont le Benin, le Burundi, la Côte d'Ivoire, le Madagascar, la Malawi, l'Ouganda et la Zambie l'ont signé et plusieurs autres s'approprient à le faire, notamment l'Éthiopie et le Ghana. L'ACA encourage vivement d'autres pays à adhérer au Protocole pour offrir des solutions énergétiques plus rentables et plus propres.

### La BEI appuie l'ACA avec un financement de 60 millions d'euros dans le cadre de son programme d'élargissement.

Le secteur privé au Bénin, au Burkina Faso, au Tchad et au Sénégal sera renforcé suite au soutien de la Banque Européenne d'Investissement (BEI) à l'adhésion de ces pays et à l'augmentation du capital social de l'Agence pour l'Assurance du Commerce en Afrique (ACA).

À l'instar des 18 pays africains, dont le Bénin déjà membre, et où l'investissement commercial, la création d'emplois et l'accès au financement ont été renforcés par une assurance investissement ciblée, viendront s'ajouter les États d'Afrique occidentale et centrale, tels que le Burkina, le Tchad et le Sénégal. Comme on peut le voir ailleurs en Afrique, l'adhésion à l'ACA permettra de relever les défis économiques, sociaux et sanitaires causés par COVID-19.

Grâce aux accords conclus avec la BEI pour un montant de 60 M d'euros, les quatre pays susmentionnés pourront soit devenir membres à part entière, soit augmenter leur participation actuelle à l'ACA dans les tous prochains mois. Cela devrait permettre de mobiliser environ 1 milliard d'euros de nouveaux investissements dans le secteur privé.

### L'ACA lance un site web japonais pour soutenir les entreprises japonaises opérant en Afrique



Le nouveau site web <https://www.ati-aca.org/jp> a été lancé conjointement avec un coin dédié au Japon, ceci dans le cadre de l'accord entre NEXI et l'ACA visant à créer un cadre dédié au Japon, hébergé par l'ACA, pour les prêteurs, les entreprises et les investisseurs japonais qui disposent de solutions adéquates pour atténuer les risques liés à leurs projets en Afrique.

Le protocole d'accord a été signé par l'ACA et Nippon Export Investment Insurance (NEXI) en août 2019, lors de la 7e conférence de la Conférence internationale de Tokyo sur le développement de l'Afrique (TICAD) à Tokyo. Il a été pleinement mis en œuvre en 2020 avec le nouveau site web et la mise à disposition des ressources humaines nécessaires pour assurer la liaison entre les clients et les potentiels partenaires japonais.

Pour de plus amples informations, veuillez contacter [japandesk@ati-aca.org](mailto:japandesk@ati-aca.org).

# Calendrier des événements à venir



## ExCred Digital: 23 - 24 Mars 2021

Dialoguer avec les principaux décideurs et les principales parties prenantes en matière de risques de crédit et politiques. Discuter et collaborer sur les principaux défis pratiques et les opportunités en constante évolution pour le secteur en 2021.

Pour plus d'informations, merci de vous adresser à [shahan.abayakoon@informa.com](mailto:shahan.abayakoon@informa.com)



## TXF Africa 2021 Événement Virtual: Export & Project Finance: 21 – 22 Avril

Cet événement sera le troisième de la série d'événements virtuels extraordinaires de mise en réseau du TXF pour la région, qui mettra en relation virtuelle les négociateurs des OCE, des entreprises d'État, des IFD, des IMF, des emprunteurs, des exportateurs, des banques commerciales, des cabinets d'avocats, des assureurs et des gouvernements de tout le continent africain, mais aussi avec ceux qui souhaitent investir dans la région depuis l'étranger. Elle se déroulera via la plateforme virtuelle conçue expressément par TXF. En outre, les organisateurs prévoient coordonner des réunions 1:1 pour jumeler les entreprises avec leurs partenaires commerciaux les plus compatibles, organiser des sessions interactives avec les principaux emprunteurs et prêteurs de la région, partager les transactions intéressantes des négociateurs eux-mêmes, et bien plus encore.

Si vous souhaitez prendre la parole au cours de cet événement, veuillez contacter: [eavie.burnett@txfmedia.com](mailto:eavie.burnett@txfmedia.com) et pour plus d'informations, <https://www.txfnews.com/Events/Event/201/TXF-Africa-2021-Virtual-Export-Project-Finance>



## GTR Africa 2021 Cape Town: 18 – 19 Novembre

GTR Africa projette son retour physique en 2021. GTR sera honoré d'accueillir à nouveau ses pairs du secteur à Cape Town, en Afrique du Sud, les 18 et 19 novembre, pour un événement unique en son genre destiné à la communauté du commerce et du financement des exportations.

Reconnu comme principal événement industriel de l'Afrique subsaharienne depuis près de 15 ans, cette manifestation offrira un aperçu inégalé des derniers développements passionnants qui ont un impact sur le monde du commerce et des exportations. Hormis le vaste programme d'orateurs spécialisés, l'événement prévoit une exposition complète et cette occasion tant attendue pour les participants de nouer des contacts avec des leaders de l'industrie, des pairs et des clients potentiels.

Pour plus d'informations, merci de visiter le <https://www.gtreview.com/events/africa/gtr-africa-2021/>



L'ACA, créée pour faciliter les échanges commerciaux et des investissements en Afrique célèbre cette année ses 20 ans d'existence. Elle propose principalement une assurance contre les risques politiques, une assurance-crédit et une assurance-caution.

A cette fin, elle souhaite engager un consultant pour fournir des services de Conseil en communication, dans le cadre de la célébration de son 20e anniversaire

La demande de proposition peut être téléchargée sur <https://www.ati-aca.org/wpcontent/uploads/2021/01/RFP-for-ATIs-20th-Anniversary.pdf>

Merci d'envoyer une copie électronique de votre demande à [procurement@ati-aca.org](mailto:procurement@ati-aca.org) et en mettant en copie: [rodgers.siachitema@ati-aca.org](mailto:rodgers.siachitema@ati-aca.org) au plus tard le vendredi 5 février 2021 à minuit, heure de l'Afrique de l'Est.

# A propos de l'ACA

## Portée mondiale. Capacité Financière. Impact Réel.

Nous fournissons des solutions d'assurance contre les risques d'investissement et de crédit, dans le but de réduire le coût des activités commerciales en Afrique. Notre objectif principal est d'aider à accroître les investissements dans nos pays membres africains en réduisant les risques, réels et perçus.

### Nos offres

#### Assurance risque politique/Assurance-investissement

Cette police protège contre toute action ou inaction d'un gouvernement qui aurait un effet négatif sur les entreprises ou les investissements.

#### Assurance-crédit commercial

Cette assurance couvre les risques de non-paiement ou de retard de paiement à un fournisseur de biens ou de services par un acheteur public ou privé ou un emprunteur.

#### Cautionnements/ contre-garanties

Cette assurance fournit des cautions de soumission, de restitution d'avance, de bonne exécution, douanière et de stockage.

#### Garanties des acheteurs pour les projets énergétiques

Cette police protège contre le non-respect des obligations souveraines par un service public.

### Membres actuels et actionnaires

L'adhésion est ouverte à tous les pays membres de l'Union africaine, aux États non africains, aux institutions régionales et internationales ainsi qu'aux sociétés privées.

#### Pays membres africains

- Bénin
- Burundi
- Côte d'Ivoire
- République Démocratique du Congo
- Ethiopie
- Ghana
- Kenya
- Madagascar
- Malawi
- Niger
- Nigéria
- Rwanda
- Sud Soudan
- Tanzanie
- Togo
- Ouganda
- Zambie
- Zimbabwe

#### Pays non-membre africain

- L'Inde (Représentée par Export Credit Guarantee Corporation of India - ECGC)

#### Membres Institutionnels

- Banque Africaine de Développement (BAD)
- African Reinsurance Corporation (Africa Re)
- Atradius Participations Holding
- CESCE Spain
- Chubb
- Kenya Reinsurance Corporation (Kenya Re)
- SACE SpA
- The Common Market of Eastern and Southern Africa (COMESA)
- The PTA Re Insurance company (Zep Re)
- Trade & Development Bank (TDB)
- UK Export Finance (UKEF)



### SIEGE DE L'ACA AU KENYA

Kenya Re Towers, 5ème étage, Off Ragati Road, Upperhill

Adresse postale: 10620, G.P.O. 00100, Nairobi, Kenya

Tél. (+254) 20 272 6999 / 271 9727

Portable. (+254) 722 205 007

Courriel. [info@ati-aca.org](mailto:info@ati-aca.org)

### CÔTE D'IVOIRE

Abidjan, Côte d'Ivoire

Portable: (+225) 77 571 448

Courriel: [cotedivoire@ati-aca.org](mailto:cotedivoire@ati-aca.org)

### BUREAU RÉGIONAL POUR L'AFRIQUE AUSTRALE

Lusaka, Zambie

Tél: (+260) 211 227 745

Portable: (+260) 978 778 545

Courriel: [zambia@ati-aca.org](mailto:zambia@ati-aca.org)

### TANZANIE

Dar es Salaam, Tanzanie

Tél: (+255) 22 260 1913 / 1938

Portable: (+255) 782 390 531

Courriel: [tanzania@ati-aca.org](mailto:tanzania@ati-aca.org)

### UGANDA

Kampala, Ouganda

Tél: (+256) 312/393 908 999

Portable: (+256) 776 966 900

Courriel: [uganda@ati-aca.org](mailto:uganda@ati-aca.org)

### BUREAU RÉGIONAL DE L'AFRIQUE DE L'OUEST

Cotonou, Bénin

Tél: (+229) 623 352 52

Portable: (+229) 627 352 52 / 9150 191 9

Courriel: [benin@ati-aca.org](mailto:benin@ati-aca.org)